



Département
D'EURE ET LOIR

Arrondissement
De CHARTRES

Canton
de CHARTRES NORD-EST

COMMUNE DE JOUY

Nombre de membres dont
le Conseil Municipal doit
être composé..... 19
Nombre de Conseillers
en exercice..... 19
Nombre de Conseillers
qui assistent à la séance 15

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 9 septembre 2015, s'est réuni à la Mairie de Jouy le 17 septembre 2015 à 20 heures 30, sous la présidence du 1^{er} adjoint Jacky TARANNE, par empêchement du Maire, Christian PAUL-LOUBIERE

Etaient présents :

cpl
jt Jacky TARANNE
js Jean SEIGNEURY
pm Pascal MARTIN
ech Chantal CHEVALLIER
cco Corinne CÔME
mg
gn Guy NORMAND
ppe Pierre PERTHUIS

poi Patrice PICHOT
jld Jean-Louis DOUSSET
jb Ghislaine BUARD
pc Pascal CLERET
sr Sophie RIDET
il Isabelle LAUZON
nlg
sh
lhm Isabelle DELISLE-MARTIN
vc Valérie CHARRON

Absents excusés ayant donné procuration : Christian PAUL-LOUBIERE à Jacky TARANNE ; Nathalie HUBERT-GABERT à Isabelle LAUZON ; Monique GAUTIER à Corinne CÔME

Absents excusés : Stéphane BEAUSSIER

Absents :

Secrétaire de séance : Isabelle DELISLE-MARTIN

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du conseil municipal du 02 juillet 2015 n'appelle aucun commentaire et est adopté, après vote, à l'unanimité.

2) BUDGET PRINCIPAL

a) Délibération modificative n° 2

Jacky TARANNE présente la délibération modificative n° 2 du budget principal :

D	R	ARTICLE	LIBELLE OPERATION	CREDIT OUVERT AU B.P.	MODIFICATION	TOTAL (BP+DM2)
<i>concession logiciel SEGILOG du 01/06/15 au 31/05/16</i>						
D		651	redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, logiciels	0,00	4 410,00	4 410,00
<i>Réajustement de la Dotation Nationale de Péréquation (DNP)</i>						
	R	74127	<i>Dotation nationale de péréquation</i>	12 000,00	955,00	12 955,00
<i>prélèvement différence des dépenses imprévues de fonctionnement</i>						
D		022	<i>dépenses imprévues de fonctionnement</i>	81 400,32	-3 455,00	77 945,32
<i>1ère mensualité travaux rénovation éclairage public convention n° 2014014 (rues de Berchères/Bout aux Anglois/La dalonne et Terres molles)</i>						
D		1678	Autres emprunts et dettes	2 263,00	1 947,00	4 210,00
<i>Annulation écritures, travaux éclairage public, imputées sur mauvais comptes depuis transfert de compétence éclairage public à SEIPC au 1er avril 2014</i>						
D		204181	<i>Autres organismes publics</i>	21 610,00	-21 610,00	0,00
<i>convention SEIPC éclairage public 2014014 (régularisation suite erreur de compte)</i>						
D		2041582 (041)	<i>Autres groupements</i>	0,00	21 040,00	21 040,00
<i>Ajustement dépenses suite remplacement chaudière de la bibliothèque</i>						
D		21318-1419	<i>Autres bâtiments publics</i>	2 910,00	5,00	2 915,00
<i>Annulation de l'opération 1501 concession logiciels - mandatement de la dépense en fonctionnement au compte 651</i>						
D		2051-1501	concession logiciels	4 420,00	-4 420,00	0,00
<i>Aménagement paysager - fresques sur transformateurs commune de JOUY (square Lenoir et avenue de Chardon)</i>						
D		21318-1508	<i>Autres bâtiments publics</i>	0,00	10 000,00	10 000,00
<i>Annulation écritures, travaux éclairage public, imputées sur mauvais comptes depuis transfert de compétence éclairage public à SEIPC au 1er avril 2014</i>						
	R	1678	<i>Autres emprunts et dettes</i>	21 610,00	-21 610,00	0,00
<i>Régularisation erreur d'imputation suite à la nouvelle compétence éclairage public SEIPC au 1er avril 2014</i>						
	R	1678 (041)	Autres emprunts et dettes	0,00	21 040,00	21 040,00

D	R	ARTICLE	LIBELLE OPERATION	CREDIT OUVERT AU B.P.	MODIFICATION	TOTAL (BP+DM2)
<i>Attribution d'un fonds de concours complémentaire pour l'opération fourniture et pose d'un columbarium au cimetière de JOUY</i>						
	R	1327-1416	<i>Budget communautaire</i>	4 100,00	1 300,00	5 400,00
<i>Subvention RSEIPC pour les travaux d'aménagement paysager</i>						
	R	1328-1508	<i>Autres</i>	0,00	5 000,00	5 000,00
<i>prélèvement de la différence sur les dépenses imprévues d'investissement</i>						
D		O20	<i>dépenses imprévues d'investissement</i>	21 467,22	-1 232	20 235,22
BALANCE DE FONCTIONNEMENT						
D				1 388 502,00	955,00	1 389 457,00
	R			1 388 502,00	955,00	1 389 457,00
Solde				0,00	0,00	0,00
BALANCE D'INVESTISSEMENT						
D				566 940,00	5 730,00	572 670,00
	R			566 940,00	5 730,00	572 670,00
Solde				0,00	0,00	0,00
BALANCE GENERALE						
D				1 955 442,00	6 685,00	1 962 127,00
	R			1 955 442,00	6 685,00	1 962 127,00
Solde Général				0,00	0,00	0,00

La délibération est approuvée à l'unanimité après vote.

3) BUDGET ANNEXE DU MOULIN DE LAMBOURAY – DELIBERATION MODIFICATIVE N° 2

Sans objet.

4) AMENAGEMENT PAYSAGER

Jacky TARANNE fait état de l'avancement des travaux de la 3^{ème} et dernière tranche du centre bourg de JOUY, situés sur la place St Georges, place du 21 octobre 1870 et au Square Lenoir.

Il indique que les élus ont eu à cœur d'harmoniser cette place, à cette fin, certains équipements ont été déplacés ou seront modernisés, il pense notamment à l'arrêt de bus. Reste le cas du transformateur électrique, qui ne peut être déplacé, mais aurait besoin d'un rafraîchissement.

Il propose, à ce titre, d'intégrer cette installation dans l'environnement local grâce à une fresque murale, qu'il souhaite également d'étendre, sur cette même opération au transformateur avenue de Chardon.

Une proposition chiffrée a été émise par M. Patrick VIETTE, pour les deux transformateurs, pour un coût total TTC de : 10.000,00 €.

La commune solliciterait le syndicat électrique pour obtenir une aide à hauteur de 50 % de la dépense totale, plafonnée à 5.000 € TTC, au titre de l'intégration des postes de transformation du réseau de distribution électrique dans l'environnement.

Après vote, à l'unanimité, les conseillers :

- acceptent ces travaux, selon le devis transmis par M. Patrick VIETTE, pour la somme TTC de : 10.000,00 €,
- autorisent le maire à demander la subvention auprès du syndicat électrique,
- acceptent l'autofinancement de l'opération.

5) CONVENTION DE GESTION AVEC CHARTRES METROPOLE POUR L'ENTRETIEN DES VANNAGES

Jacky TARANNE indique qu'un projet de convention de gestion avec Chartres Métropole pour l'entretien des vannages de la commune (Lambouray et la Bussière) est en cours ; cette convention s'inscrit dans le cadre de la compétence « entretien de l'Eure et de ses affluents sur le territoire de l'agglomération ».

Cette convention porterait sur la gestion, le réglage, la maintenance, l'ouverture et la fermeture des vannages. Les services de Chartres Métropole possèdent, en effet, plus de moyen et de technicité que ceux de la commune de JOUY. Malgré tout, la commune de JOUY souhaite pouvoir intervenir en cas d'urgence.

L'approbation de cette convention est reportée à un prochain conseil municipal après approbation du conseil communautaire de Chartres Métropole.

6) POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE 2015-2016

Pascal MARTIN fait un point sur la rentrée 2015-2016, en indiquant que l'effectif total est passé à 194 élèves contre 196 élèves à la dernière rentrée scolaire, d'où, malgré ce minime écart, la fermeture d'une classe de maternelle.

Pascal MARTIN indique, suite à l'interrogation de Jacky TARANNE, qu'une réouverture de classe ne serait envisageable qu'à partir de 27 élèves par classe.

Il précise que le service de la cantine compte 78 % d'inscrits et celui du transport 37 % par rapport à l'effectif total.

En ce qui concerne les TAP, 137 enfants sont inscrits pour le mardi et 128 enfants pour le vendredi. Une nouvelle directrice a été nommée. Les adaptations ou améliorations nécessaires ont été mises en place, pour cette deuxième année de fonctionnement dont, rappelle Pascal MARTIN, la gratuité a été renouvelée pour la saison 2015-2016.

Il fait également part de la réunion TAP/enseignants/parents qui s'est déroulée le 1^{er} septembre 2015 où une soixantaine de parents étaient présents et qui a été bien perçue.

La prestation étude surveillée est toujours suspendue, bien que plusieurs parents le déplorent ; bien entendu, cette suspension n'est pas définitive. Le principal souci, à ce jour, faisant obstacle, est de retrouver des adultes compétents, disponibles et volontaires pour assurer cette prestation, puisqu'aucun instituteur de JOUY ne s'est porté volontaire.

QUESTIONS DIVERSES :

- a) Prochain conseil municipal : le jeudi 15 octobre 2015 à 20 h 30
- b) Carnet rose : naissance de Tilyann MULLER, fils de Laurent MULLER, agent communal, les félicitations sont adressées aux heureux parents
- c) Remerciements : Jacky TARANNE adresse ses félicitations à toute l'équipe organisatrice (JOUY et ST PREST) pour la réussite du forum des associations. Corinne CÔME indique qu'il y a eu un très bon retour, tant au niveau de l'ambiance qu'au niveau de la rencontre des associations des deux communes. Elle précise qu'une réunion est déjà prévue avec la commune de Saint-Prest, fin octobre 2015, pour organiser le forum 2016 et réfléchir au futur livret regroupant les associations des deux communes.
- d) Programme Local de Prévention des déchets de Chartres Métropole :

Corinne CÔME aborde différents aspects tels que :

- les déchets verts : Elle indique que contrairement au souhait de Chartres Métropole de vouloir regrouper les trois bennes à déchets verts au même endroit (par souci d'économie, de nettoyage et de surveillance), la commune a insisté pour conserver deux points c'est-à-dire un container à la Dalonne et deux à l'Arsenal.
- les containers à vêtements : deux nouveaux containers plus sécurisés vont être positionnés à l'arsenal, en remplacement de l'ancien.
- les poubelles pour tri sélectif : une poubelle est désormais en fonction à la mairie.
- les poubelles pour déchets ménagers : dix nouvelles poubelles ont été installées aux abris bus et sur les parkings.
- le compostage : Corinne CÔME et Isabelle LAUZON font part du retour de la réunion organisée par Chartres Métropole à CHALET sur les modalités

d'utilisation, au travers d'une formation, et de distribution des composteurs, à un prix très attractif, par rapport à ceux vendus dans le commerce.

Le but étant au final de réutiliser les déchets verts afin de réduire les coûts des déchets ménagers.

Les composteurs peuvent, d'ores-et-déjà, être commandés par internet, sans frais, avec un délai d'attente d'un mois. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de Chartres Métropole : <http://www.chartres-metropole.fr/responsable/dechets/reduction-des-dechets/>

Corinne CÔME souhaiterait proposer une réunion sur JOUY, en mars 2016, pour les Joviens intéressés.

- les déchets sauvages : Jean-Louis DOUSSET indique que les agents communaux ont encore dû enlever des déchets sauvages et que le surlendemain un camion de tuiles était à nouveau sauvagement jeté. Il souhaiterait, d'une part, connaître le coût d'une telle intervention, afin d'informer la population, d'autre part, trouver une solution pour pallier ce problème récurrent, en installant, par exemple, une barrière avec un cadenas.

e) Remise du rapport d'activité 2014 de Chartres Métropole à tous les conseillers.

f) Travaux :

- 4^{ème} tranche du lotissement la Dalonne : Jacky TARANNE indique que les travaux de viabilisation devraient être terminés mi-octobre 2015, suivront début décembre 2015, les travaux de plantations ; parallèlement, avec un peu de retard, la phase de commercialisation va débuter. La SA Eure-et-Loir habitat devrait déposer le permis de construire mi-octobre 2015.
- Travaux d'aménagement de la 3^{ème} et dernière tranche du centre bourg : Les travaux se terminent, reste l'abri bus à reconstruire (mi régie, mi entreprise extérieure). Une mise en concurrence pour la partie plantations va être lancée pour une date de réalisation fin 2015.
- Travaux moulin de Lambouray : trois arbres devenus dangereux, à cause des tempêtes successives, vont prochainement être abattus. Les passerelles seront également réparées début novembre 2015.

g) Divers :

- Pascal CLERET fait part d'un important problème de voisinage à la Dalonne avec notamment des dégradations de biens. Chantal CHEVALLIER répond que ce dossier complexe est entre les mains de plusieurs personnes compétentes et que cette affaire est vraiment prise au sérieux. Le but étant de résoudre au plus vite ce différend afin que les habitants retrouvent une tranquillité de vie.
- Ghislaine BUARD, souhaiterait que soient rappelés les horaires de tonte :
 - Jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
 - Samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

- Dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Pascal MARTIN répond que ces derniers sont disponibles sur le site de JOUY à la rubrique civisme, mais qu'ils seront réaffichés.

- Isabelle DELISLE-MARTIN, rappelle que les sacs d'ordures ménagères déposés en dehors des poubelles ne sont plus ramassés par Chartres Métropole. Les nouveaux arrivants qui n'auraient pas de poubelles doivent appeler Chartres Métropole au 0 800 22 20 36.

La séance est levée à 21 h 15

